

ZIMBRA AVEC ACTIVESYNC SOUS ANDROID

1. Objectif

ActivSync, permet avec votre tablette ou smartphone Android de synchroniser vos agendas et mails institutionnels.

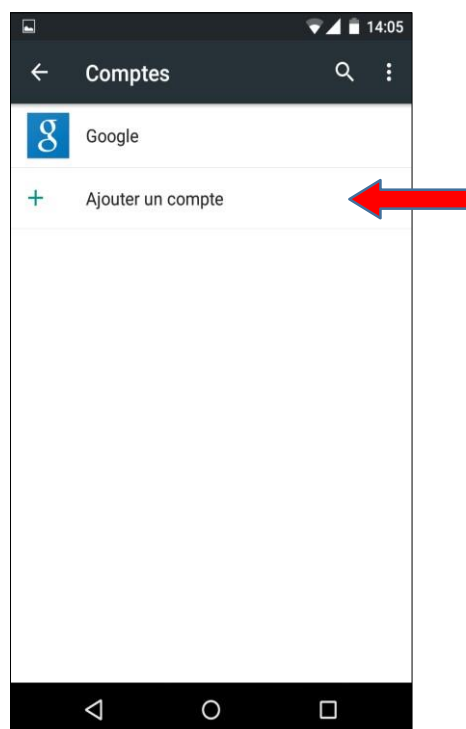
Ce tutoriel a pour but de vous montrer comment configurer ActiveSync sur vos appareils mobiles.

Attention, il peut toute fois y avoir quelques diff rences selon la version syst me de votre appareil Android.

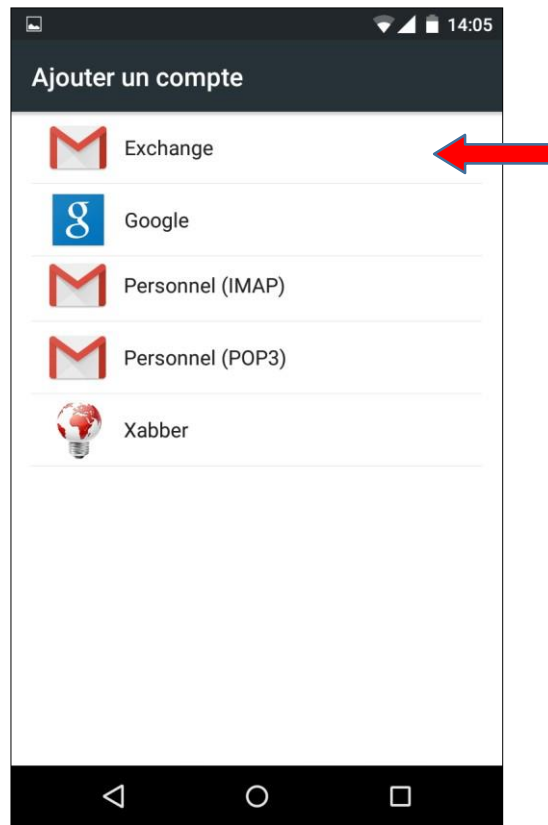
Attention, avec ActiveSync il n'est pas possible de visualiser les ressources partag es tel que les comptes fonctionnels. Pour voir les emails des comptes fonctionnels il faut configurer l'IMAP sur votre tablette ou smartphone Android.

2. Ajouter un compte ActiveSync

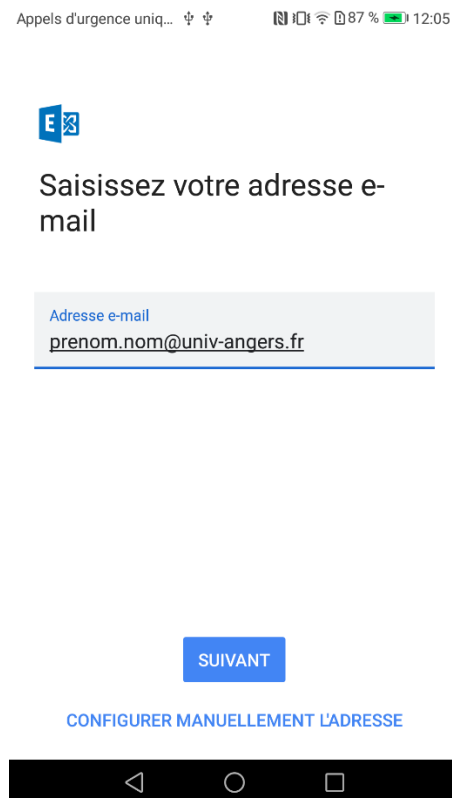
1. Dans le menu param tre, vous trouverez un sous menu compte. S lectionner ajouter un compte.



2. Choisissez d'ajouter un compte Exchange.



3. Saisissez votre adresse mail, puis cliquez sur "Configurer manuellement".



4. Saisir son mot de passe et dans le champ "Serveur" saisir "zimbra.univ-angers.fr", puis cliquez sur suivant.

Configuration du compte

Paramètres du serveur entrant

NOM D'UTILISATEUR
prenom.nom@univ-angers.fr

MOT DE PASSE
.....

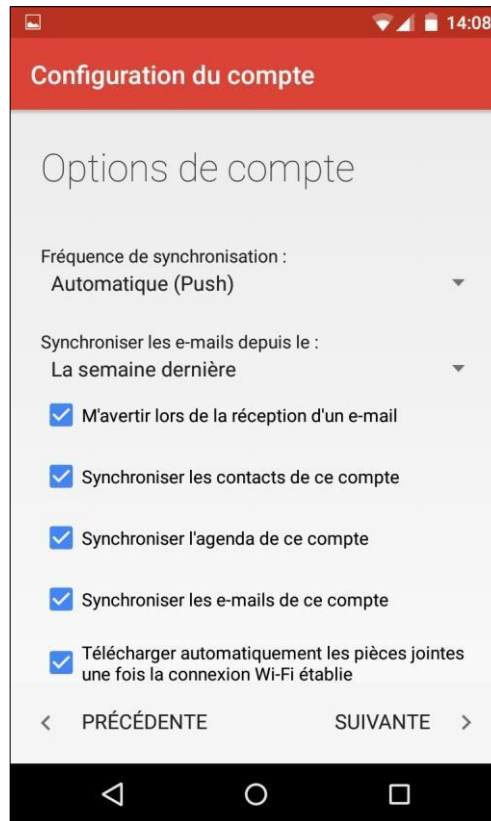
CERTIFICAT CLIENT [SÉLECTIONNER](#)
Aucun

IDENTIFIANT D'APPAREIL MOBILE
android1422003989148

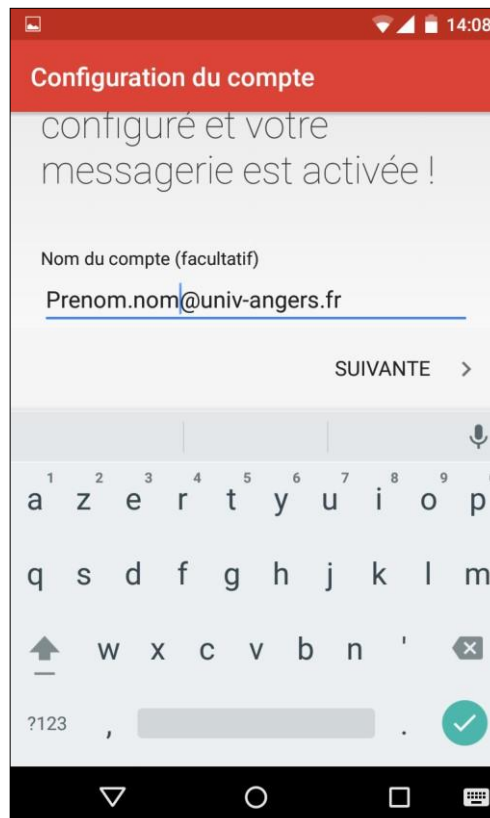
SERVEUR
zimbra.univ-angers.fr

< PRÉCÉDENTE SUIVANTE >

5. Vous pouvez laisser les paramètres par défaut ou les modifier selon vos préférences, cliquez sur suivant.



6. Ce paramètre est facultatif, il permet de gérer le nom de compte affiché sur votre appareil Android. Vous pouvez le modifier ou le laisser par défaut. Cliquez sur suivant.



Maintenant que ActiveSync est paramétré vos mails, vos agendas, vos tâches et/ou vos contacts (selon choix faits en 5) sont synchronisés avec vos appareils mobiles et sont consultables par les applications qui sont propre à votre appareil.

SÉCURITÉ

La DDN recommande l'activation du verrouillage automatique de votre périphérique par code PIN ou par mot de passe afin de limiter les risques d'accès frauduleux à vos informations professionnelles.

Pour plus d'information, rapprochez-vous de votre informaticien.